



SDPM

SYNDICAT DE DEFENSE DES POLICIERS MUNICIPAUX

1^{er} SYNDICAT PROFESSIONNEL ET INDEPENDANT DE LA POLICE MUNICIPALE

50 DELEGATIONS – 250 SECTIONS LOCALES
REVUE NATIONALE TIRAGE A 15 000 EX.

☎ 0.826.81.68.93
☎ 05.24.84.12.27

president@sdpm.net

PARIS, le 17 septembre 2013.

COMMUNIQUE

Retraite : Le SDPM Demande Que Les Policiers Municipaux Bénéficient Du "Compte Épargne Pénibilité"

Monsieur le Ministre,

J'apprends que votre Gouvernement souhaiterait créer un « compte épargne pénibilité » qui permettrait aux travailleurs ayant un métier pénible de partir plus tôt en retraite ou de pouvoir se reconverter.

J'apprends que les infirmières et d'autres professionnels de santé publics pourraient bénéficier de ce dispositif, car ils travailleraient notamment en cycles décalés, la nuit etc...

Les Policiers Municipaux partiront en retraite à 62, 65, voire 67 ans. Ils travaillent la nuit, le jour, en horaires décalés et sont exposés de plein fouet à l'insécurité. En effet, un récent rapport de la Cour des Comptes nous a prouvé que les forces de police d'état (gendarmerie et police nationale) ne se retrouvaient que 5 000 effectifs sur la voie publique alors qu'ils sont plus de 200 000 personnels. Avec les 20 000 agents de police municipale dont le rôle primordial est d'être visibles sur l'espace public, la Police Municipale est de fait la première force de sécurité de proximité.

Pourtant, les militaires de la gendarmerie et policiers nationaux partent à la retraite bien avant 60 ans, et les Policiers Municipaux devront courir voir faire face aux bandits, aujourd'hui lourdement armés, jusqu'à 65 ans ou plus.

Ceci est un scandale, et nous **vous demandons d'entendre la douleur des policiers municipaux** qui réclament à juste titre un régime préférentiel de départ à la retraite. Un Policier Municipal ne peut être considéré comme un vulgaire agent territorial sans risque spécifique à moins d'injurier la mémoire de Policiers disparus en service, sous les balles, dont j'ai la décence de ne pas les nommer.

Votre gouvernement prétend vouloir amorcer une mesure sociale et « de gauche » et vous aurez à cœur de démontrer que la Police Municipale ne sera pas mise de côté pour un quelconque prétexte idéologique ou intéressement d'ordre politique.

Ainsi, je sollicite que les Policiers Municipaux soient associés à ce dispositif, que des négociations puissent s'ouvrir avec notre syndicat à ce sujet et que le Ministre de l'Intérieur daigne enfin nous recevoir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du SDPM



WWW.SDPM.NET